

Le Prince de Machiavel

Le 10 décembre 1513, Machiavel écrit à son ami Francesco Vettori, qui est alors ambassadeur de Florence à Rome et il lui annonce qu'il vient de rédiger « un opuscule *De principatibus* [sur les principats] ». Au moment où il écrit cette lettre, il a dû quitter les fonctions qu'il occupait au service de la république florentine depuis le 15 juin 1498, date où il avait été élu secrétaire de la seconde chancellerie ; en effet, au début du mois de novembre 1512, les Médicis, chassés de la cité en novembre 1494, reviennent à Florence grâce à une armée espagnole et l'assignent en résidence surveillée hors de la ville : il est en effet considéré comme un des principaux conseillers du gonfalonier à vie Piero Soderini, symbole de la république à laquelle les Médicis entendent mettre fin. Machiavel est ensuite arrêté, le 12 février 1513, après la découverte d'une conjuration anti-médicéenne ; il ne doit sa libération qu'à « la liesse générale » qui suit l'élection de Giovanni de' Medici au pontificat, sous le nom de Léon X, le 11 mars 1513. Par cette lettre, Machiavel entend d'ailleurs demander conseil à Vettori sur la façon de rentrer en grâce auprès des Médicis : il envisage de faire lire son « opuscule » à Julien de Médicis, et finira par le dédicacer à un autre membre de la famille Médicis, Laurent, fils de Pierre. *Le Prince* circule pendant une vingtaine d'années sous forme manuscrite et il n'est édité que cinq ans après la mort de Machiavel, en 1532, à Rome et à Florence. Depuis, il ne cesse d'être lu, traduit et commenté.

Ce bref texte se présente sous la forme de vingt-six chapitres. Machiavel commence (I-XI) par exposer « de quelles espèces » sont les principats, il insiste sur les « principats nouveaux » et fait intervenir des variables : « [les principats nouveaux] s'acquièrent soit avec les armes d'autrui soit avec ses propres armes, soit par fortune soit par vertu. » (I, 4) Il va ajouter à sa typologie initiale des cas spécifiques : les principats ecclésiastiques (XI) et ceux dans lesquels un « citoyen privé » devient « prince de sa patrie » (IX, 1). Les chapitres XII-XIV abordent la question des armes et de la guerre « le seul art qui convienne à celui qui commande ». Puis vient une réflexion sur les « qualités » du prince qui prend le contre-pied de la tradition médiévale des miroirs des princes : la réputation sulfureuse du texte vient essentiellement de ces chapitres (XV-XIX) qui expliquent qu'un prince doit « bien savoir user de la bête et de l'homme » (XVIII, 4), se soucier « de vaincre et de maintenir son état », quels que soient les moyens (XVIII, 18) et, quoi qu'il en soit, toujours éviter d'encourir le mépris et la haine de ses sujets (XIX). Un autre point important est la réflexion sur les rapport entre vertu et fortune (XXIV-XXV) qui se termine par le pari machiavélien sur la meilleure façon de procéder : « il vaut mieux être impétueux que circonspect, car la fortune est femme et il est nécessaire, si l'on veut la culbuter, de la battre et de la bousculer » (XXV, 26). Enfin le *Prince*

se clôt sur une exhortation à libérer l'Italie des barbares (XXVI). Dans la lettre de dédicace, Machiavel a énoncé les deux piliers de sa méthode : ce qu'il sait, il l'a acquis par « une longue expérience des choses modernes et une continuelle lecture des choses antiques ».

La « longue expérience des choses modernes »

Dans l'Italie de Machiavel, l'état de guerre est une donnée permanente. La situation antérieure – celle que Machiavel désigne en parlant « des temps où l'Italie était, d'une certaine façon, en équilibre » [XX, 11] – a été bouleversée par l'arrivée, à l'automne 1494, des troupes françaises. Après « les comportements du roi Charles » [III, 33], l'Italie connut ceux de son successeur, Louis XII, qui s'empara du duché de Milan, devenant ainsi « l'arbitre de l'Italie ». Machiavel analyse sa politique dans le chapitre III du *Prince* : Louis XII « apporta son aide » au pape Alexandre VI et à son fils, Cesare Borgia [III, 37] ; il s'allia avec Ferdinand d'Aragon pour s'emparer du royaume de Naples, mettant ainsi en Italie « un compagnon » qui ne tarda pas à s'emparer de tout le Sud de l'Italie. L'élection de Jules II, le 1^{er} novembre 1503, modifia les rapports de force, puisque, avec ses « mouvements impétueux » [XXV, 18] et ses brusques changements d'alliance, « il pensa à s'emparer de Bologne et à anéantir les Vénitiens et à chasser les Français d'Italie : et toutes ces entreprises lui réussirent » [XI, 15] ; la dernière de ces trois entreprises introduisit les Suisses en Italie, non plus seulement comme soldats mercenaires mais comme acteurs politiques.

A Florence, la « descente » de Charles VIII provoqua deux importants changements : après soixante ans de prédominance de sa famille, Pierre de Médicis, le fils aîné de Laurent le Magnifique, dut s'enfuir devant une émeute populaire le 9 novembre 1494 ; au même instant, Pise se rebellait – la guerre pour reprendre Pise allait se poursuivre jusqu'au 8 juin 1509. Après la fuite de Pierre de Médicis, il ne manquait pas de partisans d'un pur et simple retour aux institutions d'avant la prise effective du pouvoir par Côme l'Ancien en 1434. Pourtant, ce fut une forme « jamais vue » qui fut choisie : le grand conseil, regroupant tous les citoyens (environ trois mille) aptes aux offices. Le rôle du frère dominicain Savonarole, prieur du couvent de San Marco, fut déterminant dans ce choix. Le grand conseil survécut à la « ruine » de son principal initiateur, en avril-mai 1498 et à son exécution le 23 mai 1498. Quelques années plus tard, le fonctionnement du gouvernement de Florence fut modifié : conscients de la faiblesse provoquée par le changement tous les deux mois de l'exécutif de la république, les Florentins mirent en place un gonfalonierat à vie ; le 22 septembre 1502, Piero Soderini fut

élu et resta en place jusqu'au retour des Médicis en 1512 : ceux-ci supprimèrent tant le gonfalonierat à vie que le grand conseil.

Pendant les années où il est au service de l'Etat florentin, de 1498 à 1512, Machiavel est l'homme de confiance qu'on envoie auprès de nombreux seigneurs italiens, dont Cesare Borgia, auprès du roi Louis XII, de l'empereur Maximilien, du pape Jules II. Il convient, en lisant le *Prince*, de se souvenir de ces quinze années de pratique : elles sont un laboratoire pour la pensée machiavélienne et ne cessent de se refléter dans le texte.

La « continue lecture des choses antiques »

Machiavel ne se contente pas de l'expérience : il la met en parallèle avec les exemples historiques tirés de ses lectures des Anciens, tend à élaborer, sinon des règles, du moins des conjectures probables, des hypothèses pour comprendre le monde et les rapports conflictuels entre Etats. Dans la lettre à Vettori déjà citée, Machiavel rapporte comment il lit les anciens : « Le soir venu, je retourne chez moi et j'entre dans mon cabinet ; sur le seuil, j'enlève mes vêtements quotidiens, couverts de boue et tout crottés, et je revêts des habits dignes de la cour d'un roi ou d'un pape ; et vêtu comme il se doit, j'entre dans les antiques cours des Anciens, où, reçu par eux avec amour, je me repais de ce mets qui *solum* est mien et pour lequel je naquis ; et là je n'ai pas honte de parler avec eux et de leur demander les raisons de leurs actes ; et eux, par humanité, ils me répondent [...]. » Ce passage s'inscrit dans la longue tradition humaniste de l'amour des textes de l'Antiquité, amour et rapport aux textes capables de rendre les hommes meilleurs qu'ils ne le sont. Mais notons bien le sens de sa démarche : il s'agit d'interroger les hommes de l'Antiquité afin de leur « demander les raisons de leurs actes » et d'en tirer des leçons pour le présent. Cette position relève à la fois d'une revendication de la tradition humaniste et d'une polémique vis-à-vis de la façon dont cette tradition a imité les Anciens. Selon Machiavel, les humanistes suivent, à juste titre, l'exemple des Anciens en ce qui concerne les arts, la médecine et le droit, mais ils se refusent à le faire en matière politique et militaire, or c'est bien selon lui « aux exemples des Anciens » qu'il convient de recourir dans ces domaines (*Discours*, prologue du livre I). L'amour évident de Machiavel pour les Anciens ne doit donc pas faire oublier que sa lecture s'ancre dans le présent, dans l'analyse de ce qu'il nomme « la qualité des temps » et que nous nommerions conjoncture. L'expérience politique et militaire des Anciens, rapportée par l'histoire, doit être interrogée en fonction des questions que pose l'histoire du temps présent : celles de la guerre et de la survie de la république florentine.

Les « armes propres » et « les péchés des princes italiens »

La question des « armes propres » et du rôle décisif de l'infanterie est un des éléments structurants du *Prince*. Si « l'Italie a été parcourue par Charles [VIII], pillée par Louis [XII], forcée par Ferdinand et outragée par les Suisses » (XII), c'est parce que les princes ont confié la conduite de la guerre à des condottières mercenaires, qui eux-mêmes n'avaient pas mis en place une forte infanterie. Un prince doit s'appuyer sur des « armes propres », c'est-à-dire « celles qui sont composées de tes sujets ou de tes citoyens ou de tes créatures : toutes les autres sont soit mercenaires soit auxiliaires [...] » (XIII, 27). Le prince doit également comprendre que la force d'une armée réside dans l'infanterie et non dans les cavaliers. Au fond, Machiavel pense qu'« un prince ne doit donc avoir d'autre objet ni d'autre pensée, et ne doit rien choisir d'autre pour art, hormis la guerre, et les ordres et la discipline de celle-ci [...] » (XIV, 1).

Dans le chapitre XII, Machiavel commente la façon dont Charles VIII a traversé l'Italie pour s'emparer de Naples à l'automne 1494 sans rencontrer de résistance : « et celui qui disait que nos péchés en étaient cause disait la vérité ; mais ce n'étaient pas du tout ceux qu'il croyait, mais ceux que j'ai racontés et puisque c'étaient là péchés de princes, ils en ont souffert les peines eux aussi. ». Au-delà d'une claire allusion aux sermons du prieur de Saint-Marc, Jérôme Savonarole, il y a là un renversement important de perspective : pour Machiavel, les « péchés des princes italiens » consistent à ne pas avoir su faire la guerre. Dans le chapitre XXIV, où il explique pourquoi les princes d'Italie perdirent leurs Etats, il souligne que ces derniers ne doivent pas accuser la « fortune » mais bien ce qu'il nomme leur *ignavia*, et qui n'est autre que le péché de paresse (ajoutons qu'en latin, ce terme désigne la lâcheté). On ne s'étonne pas dès lors que, dans l'exhortation à libérer l'Italie des barbares du dernier chapitre du *Prince*, Machiavel appelle de ses vœux un « rédempteur », c'est-à-dire un homme capable de racheter (*redimere*) les péchés des princes. La tâche de ce rédempteur de l'Italie est définie en termes militaires : il devra savoir mettre fin aux défaites des armées italiennes en se pourvoyant « d'armes propres car on ne peut avoir de plus fidèles, ni de plus vrais, ni de meilleurs soldats » et en « mettant en ordre une infanterie qui résiste aux cavaliers et n'ait pas peur des fantassins ».

La « vérité effective de la chose »

Pour Machiavel, le prince doit, après avoir analysé la « qualité des temps », définir objectifs et enjeux de la période et déterminer ce qui est bon et ce qui est mauvais en fonction de ces objectifs. La « vertu », dès lors, se lit comme une éthique de l'action : il s'agit de *non si abbandonare mai* [“ ne jamais s'abandonner, ne jamais se laisser aller ”]. La question de « l'occasion » que fournit ou non la fortune est complètement liée à cet état d'esprit : L'Italie « plus esclave que les Juifs, plus asservie que les Perses, plus dispersée que les Athéniens, sans chef, sans ordre, battue, dépouillée, lacérée, parcourue en tous sens » (XXVI, 3), voilà une occasion que fournit la fortune, car cette situation permettra de montrer « la vertu d'un esprit italien ». Le rôle de l'acteur politique est toujours possible et toujours déterminant. Il peut échouer, certes. Mais on peut analyser les échecs et, quoi qu'il en soit, il reste l'impératif : « il ne faut pas se laisser aller » : d'ailleurs, la fortune est une femme et elle aime les hommes impétueux (XXV, 26).

Le bien, ou plutôt l'agir bien, c'est donc, en se comportant en bon médecin, en bon architecte (deux métaphores récurrentes dans le *Prince*), agir en fonction de « la qualité des temps ». Mais, dès lors, n'importe qui, pourvu qu'il ait en lui la force de ce principe éthique, peut jouer ce rôle. S'il atteint les objectifs qu'il s'est fixé, il joue bien le rôle qui lui est dévolu. C'est en ce point que peuvent prendre naissance les lectures faisant de Machiavel un auteur machiavélique et de son *Prince* un texte « écrit du doigt du diable » : la conception même de l'acteur politique vertueux porte en germe l'indétermination de son être et de son action : le bien et le mal sont radicalement historicisés. Ce que dit le Secrétaire florentin c'est que n'importe qui peut définir les enjeux d'une période historique, qu'est bien ce qui réussit, mauvais ce qui échoue, que la question centrale est celle de la force et que, de ce fait, il peut y avoir un bon et un mauvais usage de la cruauté (VIII et XVII). La radicalité de cette position critique remet en cause tous les présupposés moraux. Et elle dévoile ce qu'il y a, bien souvent, derrière les discours du droit et de la morale : la force est aux racines de l'agir politique et du pouvoir.

Le prince – et tout acteur politique – se sert des deux « façons de combattre » que Machiavel énonce dans le chapitre XVIII du *Prince* : « l'une par les lois, l'autre par la force. La première est le propre de l'homme, la seconde des bêtes. » ; pour Machiavel le prince doit précisément « bien savoir user de la bête et de l'homme ». Cette approche incite à ne pas se laisser abuser par les mots et à considérer les choses ; à « suivre la vérité effective de la chose et non l'image qu'on s'en fait » (XV, 3). Chacun peut entendre cet avertissement : le prince nouveau comme le plébéien anonyme des *Histoires florentines* dans le récit qu'il donne du

tumulte des Ciompi. La démarche d'analyse de Machiavel peut dès lors être reprise en dehors de la période historique qui lui a donné naissance, elle l'a été et l'est encore.

Écrit en partie pour justifier qu'on confie à nouveau quelque charge à son auteur, le *Prince* est aussi une proposition qui s'imposerait dans le cas où la « corruption » des « ordres » politiques serait si forte qu'elle risquerait de conduire la république à sa perte : mieux vaut un prince, que la disparition de la cité. Mais, s'il y a bien un caractère « florentin » du *Prince*, il ne faut pas oublier ce qu'il dévoile des fonctionnements du politique. Il apprend à penser les conjonctures et leurs enjeux ; il fait comprendre quelles forces s'affrontent et n'exclut pas pour autant du champ de bataille la parole politique puisque les mots ne prennent sens qu'à l'intérieur d'une certaine « qualité des temps » et que naît ainsi une « parole politique » active et adaptable. Cette approche, attentive aux enseignements de l'histoire, et faisant des questions posées par le présent la pierre de touche de l'analyse, fournit la condition d'un regard lucide et critique sur l'agir politique, le pouvoir et la guerre : tout en se dégageant des présupposés moraux, elle affirme la nécessité d'un point de vue éthique des acteurs politiques.

Bibliographie :

MACHIAVEL, *Le Prince. De Principatibus*, Jean-Louis FURNEL et Jean-Claude ZANCARINI (éds), Paris, PUF, 2000

Felix GILBERT, *Machiavel et Guichardin. Historiographie et politique à Florence au XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1996

John POCOCCO, *Le Moment machiavélien*, Paris, PUF, 1996

Giuliano PROCACCI, *Machiavelli nella cultura europea dell'età moderna*, Bari, Laterza, 1995

Michel SENELLART, *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Seuil, Des travaux, 1995

Quentin SKINNER, *Machiavel*, Paris, Le Seuil, 1989

Corrado VIVANTI, *Machiavel ou les temps de la politique*, Paris, Desjonquères, 2007

Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini